



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Chancellerie fédérale
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Courriel : recht@bk.admin.ch

Fribourg, le 12 septembre 2023

2023-800

Modification de l'ordonnance sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (utilisation des médias sociaux par l'administration fédérale)

Monsieur le Chancelier de la Confédération,

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec attention du projet de modification (utilisation des médias sociaux par l'administration fédérale) de l'ordonnance sur l'organisation du gouvernement et de l'administration.

Après examen, il vous informe n'avoir pas de remarques particulières à formuler sur votre projet de modification d'ordonnance.

Il note toutefois que le canton de Fribourg applique les mêmes principes d'accès à l'information pour tous et gère les comptes officiels « Etat de Fribourg – Staat Freiburg » sur les réseaux sociaux grâce à un outil de centralisation de ses comptes. Une charte de comportement pour les utilisateurs est dispensée sur ses pages et les commentaires qui n'y répondent pas sont supprimés.

Un guide pratique d'utilisation des médias sociaux, à usage interne, a été édité par notre canton sur la base de la stratégie adoptée par le Conseil d'Etat le 19 décembre 2012. Le guide a été révisé cette année (2023).

Nous vous prions de croire, Monsieur le Chancelier de la Confédération, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Didier Castella, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—
à la Chancellerie d'Etat.